

Alter Educ

S'informer pour innover

**Morceaux choisis** entre août 2000 et février 2005

L'actualité socio-éducative du 29 février au 14 mars 2005 N° 100



Au fait

- Réforme du minimex : évaluation d'une loi désormais centrée sur les 18-25 ans353
- M. Crahay: « Il faudra veiller à l'articulation entre les réformes du système et les changements des pratiques de terrain » .357



Décisions

- Adoption d'un décret tous secteurs à tiroirs multiples360
- Approbation de l'arrêté sur les plans d'optimisation des Hautes écoles360
- Les premières actions de validation des compétences en juin?361



Coulisses

- Tensions dans quelques athénées autour de l'entrée en fonction de nouveaux préfets. Mise en perspective362



Terrain

- La « prévention générale » en route pour une année nouvelle364
- À qui profitent les détachés pédagogiques?366
- Des idées pour améliorer la visibilité des maisons de jeunes367
- La Bataille des livres en pleine Foire368
- Pour réconcilier les jeunes avec la lecture369



Débats

- Des projets pilotes mettent l'accent sur tous les talents en Flandre370
- Être à l'école en Communauté française et apprendre en néerlandais, un atout?371
- Voiler et dévoiler, interactions entre élèves voilées et enseignants372



Télex

373-376

Tous secteurs : Enfants pauvres en Belgique riche – La vie en ville – Et l'été... – Sexisme: résistons aux préjugés! ■ **Enseignement :** SMS contre absentéisme? – Tables rondes – Devoirs – Constitution des classes – Profession enseignante – « Évaluation entre efficacité et équité » – Philo pour enfants – Aped – Fapeo – Réformes francophones – Le mal wallon? – Participation – Unecof – Recherches ■ **Aide à la jeunesse :** Évaluation – Intentions de la ministre ■ **Justice :** Mena ■ **Santé-sport :** Médecine scolaire – Mélange de sport et d'histoire ■ **Appel à projets :** Anim'action

■ **Publications :** Télé-réalité

**Agence Alter**

Avec le soutien du ministère de la Communauté française

Alter Educ est une publication de l'Agence Alter
 Presse & Innovations sociales
 Rue Coenraets 64 – 1060 Bruxelles
 T.: + 32 2 541 85 20 – F.: + 32 2 231 15 59
 altereduc@alter.be – www.altereduc.be

5^e année

Équipe de rédaction :

Pascale Meunier (PMR)
Patrick Delmée (PDE)
David D'Hondt (DDT)
Pascale Hensgens (PHS)
Valérie Moncoussin (VMN)
Pierre Vanrie (PVE)

Journalistes :

Donat Carlier (DCR)
Catherine Daloze (CDE)
Catherine Morenville (CME)
Edgar Szoc (ESC)

Secrétaire de rédaction :

Catherine Daloze (CDE)

Directeur des rédactions :

Xavier Bodson (XBN)

Responsable de la promotion :

Hélène Gérin

Administration

Dominique Normand

Directeur :

Thomas Lemaigre (TLE)

Aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit, ni au moyen de photocopies ni sous toute autre forme ou support, sans l'autorisation préalable et expresse de l'éditeur.

ABONNEMENT ANNUEL

Organisme de 10 membres du personnel ou plus

■ 110 € par an

Organisme de moins de 10 membres du personnel

■ 80 € par an

Pour s'abonner, il suffit de verser le montant correspondant sur le compte **310-1216343-49** avec la mention « nouvel abonnement ».

Sauf résiliation par écrit de votre part, l'abonnement sera automatiquement renouvelé.

Insertions publicitaires et petites annonces : prix sur demande.

Les prix peuvent être modifiés en cours d'année.

LE 100 ET LE SENS

100^e numéro d'*Alter Educ*. Pendant longtemps, nous ne pensions pas y arriver. Et puis, au fil des bouclages et du suivi de l'actualité, des informations, des clés d'analyse et un certain savoir faire se sont indéniablement accumulés. Le travail est encore loin d'être abouti – nous y reviendrons plus loin. Pour ponctuer le développement de ce projet, la rédaction a voulu reprendre, dans la première partie de ce n^o, quelques articles, qui sans être forcément les plus marquants, sont néanmoins illustratifs du travail réalisé au fil des ans et, qui plus est, révélateurs des enjeux au cœur des secteurs que nous couvrons.

Dans la rubrique « **Au fait** », vous trouvez une analyse qui reste d'actualité. L'article ci-contre est tiré du numéro spécial « bilan de législation » de juin 2004. Il aborde l'enjeu de la professionnalisation sous l'angle de la déontologie – souvent travaillée dans les secteurs sociaux et qui commence à questionner l'enseignement.

La rubrique « **Décision** » rend compte de l'actualité officielle : les nouveaux textes législatifs et les décisions des gouvernements. Nous en reprenons deux, dont l'annonce avait provoqué des remous non négligeables. La première porte le refinancement de la Communauté française en juin 2001 après les négociations entre les quatre principaux partis francophones. L'impact en reste fondamental puisque la répartition des moyens supplémentaires de la Communauté d'ici à 2012 y est cadrée. Autre décision, la création du centre fermé d'Everberg : avait alors été évoquée une certaine « everbergerisation » du secteur de l'aide à la jeunesse. Les montants octroyés à ce type de prise en charge sont en effet d'autant plus saisissants que la prévention générale (voir dans ce n^o p. 364) reste le parent pauvre des politiques de la Communauté.

Les dépêches « **Couisses** » abordent quant à elles les négociations et rapports de force, informant le lecteur en amont de la prise de décision. Vous y trouverez deux dépêches sur l'enseignement. La première traite de la pénurie, problème dont on risque bien de reparler puisque les premiers babyboomers vont commencer à partir massivement à la retraite. La seconde présente les premiers résultats de la consultation des enseignants du fondamental sur lesquels se fonde, au moins en partie, le projet de contrat stratégique. Instructif travail de mémoire.

La rubrique « **Terrain** », comme son nom l'indique, valorise des actions réalisées par des acteurs de terrain. « Jeunes et TEC » traite de la violence dans les transports en commun et de l'action conjointe des services de l'aide à la jeunesse, des services de prévention communaux et des TEC pour y remédier.

Dernière rubrique, les « **Débats** » avec une interview de Martine Dorchy, ancienne super préfète de la zone Bruxelles, qui propose une analyse du phénomène de dualisation des établissements scolaires. Enfin, le dernier article aborde le point de vue d'acteurs extérieurs à l'école sur la création des ex « écoles de rescolarisation ». Médiateurs, agent PMS, directeur d'AMO, responsable pédagogique d'IPPP, autant d'expériences, de savoirs-faire utiles au monde scolaire pour travailler avec une population reléguée par le système.

Aucune exhaustivité, bien sûr ! Auraient ainsi pu figurer à ce sommaire, des articles sur les accords non marchand, le contrat d'avenir pour la Wallonie, la réforme de l'accueil extrascolaire, les politiques européennes, etc. À ceux qui déploieraient un « goût de trop peu », nous ne pouvons que renvoyer au site d'*Alter Educ* et à ses archives. Après 5 ans, la volonté de traiter, pour les professionnels, l'actualité des secteurs éducation et jeunesse demeure identique. Identique également, notre obstination à adopter une approche multisectorielle visant à articuler l'analyse du système avec la position des acteurs, et leurs pratiques de terrain. Bien loin de vouloir en faire un simple miroir, notre ambition est plutôt de transformer *Alter Educ* en un outil appropriable par chacun d'entre vous dans vos combats respectifs.

Atteindre cet objectif requiert évidemment l'ouverture – ou la poursuite – de collaboration avec vous, nos lecteurs. Si votre concours nous est à ce point précieux, c'est au moins sur deux plans : il s'agit de soutenir et diffuser notre travail bien sûr, mais aussi et surtout d'irriguer notre travail en pensant, avec nous, ces enjeux qui nous sont communs. Plus que jamais, au moment où nous entamons une réflexion sur notre repositionnement et notre politique d'accès, nous sommes donc à l'écoute de vos idées quant à la meilleure manière de fournir aux éducateurs, travailleurs sociaux, enseignants et responsables de toutes sortes les clés de lecture et d'action les plus pertinentes.

L'AGENCE ALTER